

de cet illustre chancelier que j'ai puisé les premiers élémens de tout ce que je fais sur le droit public. J'écoutois ce grand homme, comme j'eusse écouté la vertu & la science; & c'est sur les plans manuscrits qu'il avoit donnés à son fils aîné, que je commençai mes études de l'histoire & de la législation de mon país. Voilà mes premiers instituteurs, voilà ces guides encore chers à mon cœur, auxquels je saisis l'occasion de rendre en ce moment le tribut d'une très-vieille & très-juste reconnoissance : par eux je me trouvais lié avec tout ce que la magistrature offroit alors de plus éclairé, de plus vertueux, de plus versé dans l'étude des loix „

Mr. Moreau promet encore deux tomes, peut-être même ira-t-il au-delà, ce qui rendra cette collection fort volumineuse. Il paroît cependant qu'il eût été possible de la renfermer dans un moindre espace, & d'être moins prolix sans rien omettre d'essenciel. L'auteur semble lui-même avoir fait cette observation, car il tâche de justifier les répétitions qui se trouvent fréquemment dans son ouvrage. “ Lorsque je me mis au travail pour des Princes encore très-jeunes, ce n'étoit pas assez de convaincre, il falloit persuader, & l'on fait comment l'on persuade la jeunesse. Eclairer n'est rien si l'on n'échauffe, si l'on ne grave, si l'on ne pénètre. Combien de fois il faut revenir aux mêmes idées pour les fixer sur une surface mobile ! Sous combien de formes on doit présenter le même raisonnement pour réveil-
lér